



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/532
23 août 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL

Quarante-troisième session
Point 128 de l'ordre du jour provisoire*

ETAT DES PROTOCOLES ADDITIONNELS AUX CONVENTIONS DE GENEVE DE 1949
RELATIFS A LA PROTECTION DES VICTIMES DES CONFLITS ARMES

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	2
II. RENSEIGNEMENTS RECUS DES ETATS MEMBRES	2
Autriche	2
El Salvador	2
Grèce	3
Venezuela	3

Annexe

Liste des Etats ayant ratifié les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 ou y ayant adhéré au 28 juillet 1988	4
--	---

* A/43/150.

I. INTRODUCTION

1. Le 3 décembre 1986 l'Assemblée générale a adopté la résolution 41/72 intitulée "Etat des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés". Au paragraphe 5 de cette résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, lors de sa quarante-troisième session, un rapport sur l'état des Protocoles additionnels (A/32/144, annexes I et II) aux Conventions de Genève de 1949 1/, à partir des renseignements reçus des Etats Membres.
2. Comme suite à cette demande, le Secrétaire général, par une lettre datée du 31 mars 1987, a invité les Etats Membres à lui communiquer, pour inclusion dans le rapport, les renseignements demandés au paragraphe 5 de la résolution.
3. Le présent rapport contient les réponses reçues au 15 août 1988. Les réponses qui parviendront après cette date seront publiées dans un additif au présent rapport.
4. La liste de tous les Etats qui ont ratifié les Protocoles ou y ont adhéré au 28 juillet 1988, telle qu'elle a été communiquée par les autorités compétentes du Gouvernement suisse, dépositaire des Protocoles, figure en annexe au présent rapport.

II. RENSEIGNEMENTS RECUS DES ETATS MEMBRES

AUTRICHE

[Original : anglais]
[12 mai 1987]

L'Autriche a ratifié, le 13 août 1982, les deux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949, qui sont entrés en vigueur le 13 février 1983. Au moment de la ratification, la Norvège a déclaré, conformément au paragraphe 2 de l'article 90 du Protocole I, reconnaître de plein droit et sans accord spécial, à l'égard de toute autre haute partie contractante qui accepte la même obligation, la compétence de la Commission internationale d'établissement des faits.

EL SALVADOR

[Original : espagnol]
[6 juin 1987]

El Salvador est partie aux Protocoles additionnels I et II aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés, ratifiés par la loi No 12 du 4 juillet 1978 de l'Assemblée législative parue au Journal officiel, No 158, du 28 août 1978.

/...

GRECE

[Original : anglais]
[21 juillet 1987]

La Grèce a entamé le processus de ratification au Protocole additionnel I aux Conventions de Genève de 1949, adopté en 1977.

VENEZUELA

[Original : espagnol]
[13 juillet 1987]

1. Le Protocole I, relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux, a été déposé devant le Congrès national pour approbation.
2. Pour le moment, le Venezuela n'envisage pas d'adhérer au Protocole II sur la protection des victimes de conflits armés non internationaux.

Note

1/ Organisation des Nations Unies, Recueil de traités, vol. 75, No 970-973.

/...

ANNEXE

Liste des Etats ayant ratifié les Protocoles additionnels aux Conventions
de Genève de 1949 ou y ayant adhéré au 28 juillet 1988 a/

<u>Etats</u>	<u>Date de ratification ou d'adhésion</u>
Angola* (Protocole I seulement)	20 septembre 1984
Antigua-et-Barbuda	6 octobre 1986
Arabie saoudite (Protocole I seulement)*	21 août 1987
Argentine	26 novembre 1986
Autriche*	13 août 1982
Bahamas	10 avril 1980
Bangladesh	8 septembre 1980
Bahreïn	30 octobre 1986
Belgique*	20 mai 1986
Belize	29 juin 1984
Bénin	28 mai 1986
Bolivie	8 décembre 1983
Botswana	23 mai 1979
Burkina Faso	20 octobre 1987
Cameroun	16 mars 1984
Chine*	14 septembre 1983
Chypre (Protocole I seulement)	1er juin 1979
Comores	21 novembre 1985
Congo	10 novembre 1983
Costa Rica	15 décembre 1983
Cuba (Protocole I seulement)	25 novembre 1982
Danemark*	17 juin 1982
El Salvador	20 novembre 1978
Emirats arabes unis*	9 mars 1983
Equateur	10 avril 1979
Finlande*	7 août 1980
France (Protocole II seulement)	24 février 1984
Gabon	8 avril 1980
Ghana	28 février 1978
Guatemala	13 octobre 1987
Guinée	11 juillet 1984
Guinée-Bissau	21 octobre 1986
Guinée équatoriale	24 juillet 1986
Guyana	18 janvier 1988
Islande*	10 avril 1987
Italie*	27 février 1986
Jamahiriya arabe libyenne	7 juin 1978
Jamaïque	29 juillet 1986
Jordanie	1er mai 1979
Koweït	17 janvier 1985
Libéria	30 juin 1988
Maurice	22 mars 1982

/...

<u>Etats</u>	<u>Date de ratification ou d'adhésion</u>
Mauritanie	14 mars 1980
Mexique (Protocole I seulement)	10 mars 1983
Mozambique (Protocole I seulement)	14 mars 1983
Niger	8 juin 1979
Norvège*	14 décembre 1981
Nouvelle-Zélande*	8 février 1988
Oman*	29 mars 1984
Pays-Bas*	26 juin 1987
Philippines (Protocole II seulement)	11 décembre 1986
Qatar (Protocole I seulement)*	5 avril 1988
République arabe syrienne* (Protocole I seulement)	14 novembre 1983
République centrafricaine	17 juillet 1984
République de Corée*	15 janvier 1982
République démocratique populaire lao	18 novembre 1980
République populaire démocratique de Corée	9 mars 1988
République-Unie de Tanzanie	15 février 1983
Rwanda	19 novembre 1984
Saint-Kitts-et-Nevis	14 février 1986
Sainte-Lucie	7 octobre 1982
Saint-Siège*	21 novembre 1985
Saint-Vincent-et-Grenadines	8 avril 1983
Samoa	23 août 1984
Sénégal	7 mai 1985
Seychelles	8 novembre 1984
Sierra Leone	21 octobre 1986
Suède*	31 août 1979
Suriname	16 décembre 1985
Suisse*	17 février 1982
Togo	21 juin 1984
Tunisie	9 août 1979
Uruguay	13 décembre 1985
Vanuatu	28 février 1985
Viet Nam (Protocole I seulement)	19 octobre 1981
Yougoslavie*	11 juin 1979
Zaire (Protocole I seulement)	3 juin 1982
Namibie (Conseil des Nations Unies pour la)	18 octobre 1983

* Ratification ou adhésion accompagnée d'une réserve et/ou d'une déclaration.

a/ Renseignements communiqués par les autorités compétentes du Gouvernement suisse, dépositaire des Protocoles.